

# Sacré Dressing !

Emmaüs

# Le M@G



Qu'est-ce qu'une REP - Responsabilité Elargie du Producteur ?

## TENDANCES

Automne-hiver 2023/2024  
Les In10pensables

## Agenda

Animations Emmaüs  
Sacré Dressing

# SOMMAIRE

PAGE 3 - Édito  
PAGE 4 - Les tendances  
PAGE 5 - Les in10pensables  
PAGE 7 - Emmaüs Sacré Dressing - le jeu  
PAGE 8 - Dossier : Qu'est-ce-qu'une REP ?  
PAGE 15 - Agenda des animations  
Emmaüs Sacré Dressing

# OURS

Emmaüs Sacré Dressing : enseigne de l'entreprise RETRITEX - 15, rue Hélène et Victor BASCH - PONTIVY  
Directeur de publication : Stéphane Gorius // Directrice de rédaction et artistique : Nina Gillard.  
Dépôt légal : septembre 2023  
Date de parution : octobre 2023  
N° ISSN : ISSN 2680 - 2465  
Photos et illustrations : Emmaüs Sacré Dressing / @freepik.  
Contact : nina.gillard@retritex.fr  
Imprimeur : IGolf Imprim - P.A. de Laroisier - 24, rue Anita Conti - VANNES

# Le mot de la RÉDACTION

Toute l'équipe Emmaüs Sacré Dressing est fière de vous présenter ce nouveau numéro d'Emmaüs Sacré Dressing, le Mag !

Une revue qui propose de vous informer, de vous inspirer, de vous accompagner. Que ce soit en actu, mode, ou même économie sociale et solidaire... Vous y trouverez des conseils et astuces pour chaque saison, des sujets de fond traités par nos rédacteurs, sans oublier nos dernières actus et l'agenda du semestre !

Édité 2 fois par an, ce magazine se veut un concentré d'inspirations pour vous, votre famille, vos amis ! Une revue à partager sans modération !

Le Mag ! c'est un peu de nous, beaucoup pour vous !

  
**S'ENGAGER  
POUR  
TRANSFORMER  
LE MONDE**

16<sup>e</sup>  
édition



**NOVEMBRE 2023**  
Rejoignez l'économie sociale et solidaire pour une société juste, cohérente et durable.



Rendez-vous sur [www.mois-ess.org](http://www.mois-ess.org)



# SUPER



## *Pontivy*

# Donner, c'est déjà agir !

Depuis l'entrée en vigueur de la loi AGEC et ses différents décrets d'application les industriels doivent mettre fin à l'élimination des invendus non alimentaires. Notre dossier sur les REP - Responsabilité Elargie du Producteur, vous éclairera sur le sujet (*voir les pages de 8 à 14*).

Le Fonds de Dotation Emmaüs Emploi en Bretagne initié par notre groupe Emmaüs Action Ouest recherche et recueille les dons en nature d'enseignes locales - comme votre Supermarché U de Pontivy.

Nos équipes déplient leur savoir-faire afin de proposer un service de collecte, de tri et de revente pour donner une nouvelle chance à vos dons.

Grâce à eux, Emmaüs Action Ouest peut continuer à exister et à procurer une activité à des personnes qui en ont besoin, tout en menant à bien d'autres actions de solidarité et d'utilité publique.

Nous acceptons tous types d'objets utilitaires ou décoratifs neufs et en bon état.

En contrepartie, la loi Aillagon du 1er août 2003 permet aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires HT (article 238 bis du code des impôts).

Pour nous contacter :  
Emmaüs Action Ouest  
02.97.25.52.35

# Les tendances Automne / Hiver 2023 - 2024

Si vous rêvez d'un hiver cocooning, la mode automne / hiver 2023-2024 est là pour vous servir. Cet hiver, restez au chaud, multipliez les couches et emmitouflez-vous !

## La palette chromatique de la saison

- Le rouge écarlate : il est considéré depuis bien longtemps comme le coloris fétiche de la femme fatale, cette femme envoûtante par sa beauté et son côté mystérieux. Le rouge, arme de séduction massive, apparaît sur le bout de ses lèvres ou sur une robe de soirée sexy.
- Les couleurs nomades : tons pastel, blanc, noir, chocolat, kaki, grège.
- Le gris : cette teinte basique est à garder à l'œil surtout si elle colore les accessoires (gants, sacs, foulards), les mailles et les jupes. À bon entendeur...
- La palette pop vitaminée : rose tendre / mauve / couleur champagne / bleu / vert. Des couleurs intenses pour une saison placée sous le signe de l'énergie et de la bonne humeur.

On adore chez Emmaüs Sacré Dressing !

## LES IMPRIMÉS et matières à adopter

Misez sur les fleurs (roses et camélias). Le motif qui bourgeonne habituellement au printemps vient adoucir les journées raccourcies par l'hiver.

Imprimés, mais aussi découpés, apposés, brodés, on voit la vie en cœur rose. Vive l'addition d'imprimés de la tête aux pieds ! Le look maximaliste prend forme sur des tenues de style bohème-chic. L'idée est de mixer plusieurs motifs différents mais qui ont pour point commun des coloris similaires. Résultat à la fin une silhouette riche en codes mais harmonieuse.

L'incontournable carreau écossais s'éloigne de son esthétique punk/grunge originelle et se porte en total look.

L'imprimé à poids n'est pas en reste, façon mini, maxi ou en transparence. Enfin, des illusions d'optique et des paysages comme peints à la main nous donneront plus que jamais des envies d'évasion pour cet hiver.

Pour les matières, en jeu de transparence, misez sur les étoffes délicates : la dentelle noire, les broderies, des mousselines... Le jean se porte en total look : seul mot d'ordre, associez les mêmes teintes pour garantir un sans-faute.

Voluptueuse et aérienne, de jour comme de nuit, les plumes ajoutent un supplément mode à nos silhouettes.

Cet hiver marque aussi le retour du satin. Bling bling et brillant, le satin est long-temps resté bloqué dans les années 70. Il se décline sur les robes, les chemises et pantalons. On dit « DISCO ! »





# Les in1Opensables

## SHOPPING LIST

- Le vêtement de travail « Workwear ».
- Le manteau duveteux cocooning en fausse fourrure ou peluche.
- Le blazer à épaulettes saillantes tiré du vestiaire des années 70. Mais aussi, les chemisiers et robes à épaulettes carrées.
- La robe ou le top à décolleté goutte d'eau.
- La cravate ou la lavallière.

● Le jupon oversize et la taille ajustée des années 50.

● Les chapeaux XXL : stetson, fedoras, qu'importe... vous voilà transformez en héros moderne.

● Les collants fantaisies.

● Le haut à capuche.

● Le pantalon large et évasé.

Iona et sa maman Leïla  
s'habillent chez  
Emmaüs  
Sacré  
Dressing !



L'OCCASION A DU BON

#PRIX #TENDANCE #CHOIX

EMMAÜS  
SACRÉ DRESSING !  
DEPUIS 1954

# LE MAG #9 JEU



## RÈGLEMENT

**1.**

- Prenez connaissance de notre numéro Emmaüs Sacré Dressing - Le Mag #9.

**2.**

- Retrouvez le logo du ruban de Möbius qui indique que le papier de votre emballage est recyclé.  
Le logo est caché dans l'une des pages du magazine.



**3.**

### TROUVÉ, FÉLICITATIONS !!!

Envoyez le numéro de page avec vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, mail et téléphone) à l'adresse suivante : [nina.gillard@retritex.fr](mailto:nina.gillard@retritex.fr).

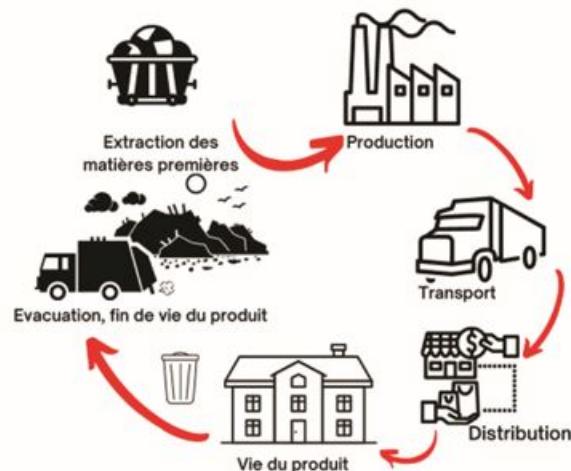
Les 5 premières personnes à se manifester avec la bonne réponse remporteront un chèque cadeau de 4 €, à faire valoir dans l'un de nos 4 magasins Emmaüs Sacré Dressing (voir conditions sur le chèque cadeau).

# Qu'est-ce qu'une REP Responsabilité Élargie du Producteur ?

**i** REP - Responsabilité  
Élargie du Producteur  
*Définition - français*

Le dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) a pour objectif d'agir sur l'ensemble du cycle de vie des produits à destination des ménages, pour construire une économie plus durable. Il intervient notamment dès l'éco-conception des produits, la prévention des déchets, l'allongement de la durée d'usage (en agissant sur le réemploi, la réutilisation, la réparation), et la gestion de fin de vie des produits (sa recyclabilité par exemple). Il implique que chaque acteur économique est responsable de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'il met sur le marché, selon le principe « pollueur-payeur ».

## Filière sans REP



VERSUS



## Principe de pollueur - payeur

Dans un premier temps, les producteurs responsables de la mise sur le marché des produits assurent la prévention et la gestion des déchets issus de leurs produits en fin de vie en intégrant l'ensemble des coûts. On appelle cela une éco-participation. Ces producteurs vont ensuite verser cette cotisation à un éco-organisme, structure non lucrative, qui assure la gestion des déchets. Cette éco-participation va être modulée selon la difficulté à recycler le produit, et/ou suivant sa toxicité (présence de déchets dangereux). Si le produit est facilement recyclable (bouteille d'eau en plastique par exemple), l'éco-participation diminue. A l'inverse, si le produit est complexe à démanteler (télévision par exemple) l'éco-participation augmente.

On comptait douze filières REP avant la loi AGEC\* :

- Papiers graphiques
- Emballages ménagers
- Produits électriques et électroniques (DEEE ou D3E) = activité principale de notre cousin RETRILOG
- Eléments d'ameublements (DEA)
- Textile, chaussures et linges de maison (TLC) = activité principale de notre entreprise RETRITEX
- Piles et accumulateurs
- Produits chimiques
- Pneumatiques
- Véhicules hors d'usage (VHU)
- Bateaux de plaisance ou de sport
- Dispositifs médicaux perforants de patients en auto-traitement
- Médicaments à usage humain

Ces filières ont été mises en place pour répondre aux défis environnementaux.

De nouvelles filières REP ont été récemment créées par la loi AGEC\* et d'autres sont encore à venir jusque 2025 :

- Emballages professionnels (2025) y compris pour les emballages utilisés par les professionnels de la restauration (2023)
- Produits ou matériaux de construction du secteur du bâtiment (2023)
- Jouets (2024)
- Articles de sport et de loisirs (2024)
- Articles de bricolage et de jardin (2024)
- Huiles minérales ou synthétiques (2022)
- Produits du tabac (2021)
- Gommes à mâcher (2024),
- Textiles sanitaires à usage unique (2024),
- Engins de pêche contenant du plastique (2025)
- Aides techniques médicales (filière envisagée).

\*La loi AGEC  
Aussi appelée la loi anti-gaspillage, elle repose sur 130 articles qui permettent de lutter contre toutes les différentes formes de gaspillage. La loi vise à transformer notre économie linéaire (produire, consommer, jeter), en une économie circulaire. Elle se décline en cinq grands axes : sortir du plastique jetable ; mieux informer les consommateurs ; lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire ; agir contre l'obsolescence programmée ; mieux produire.

Exemple de mesure fixée par la loi AGEC : stopper l'impression des tickets de caisse et de carte bleue. En France, 10 600 rouleaux de papier sont consommés chaque année, par hypermarché, pour l'impression des tickets de caisse.

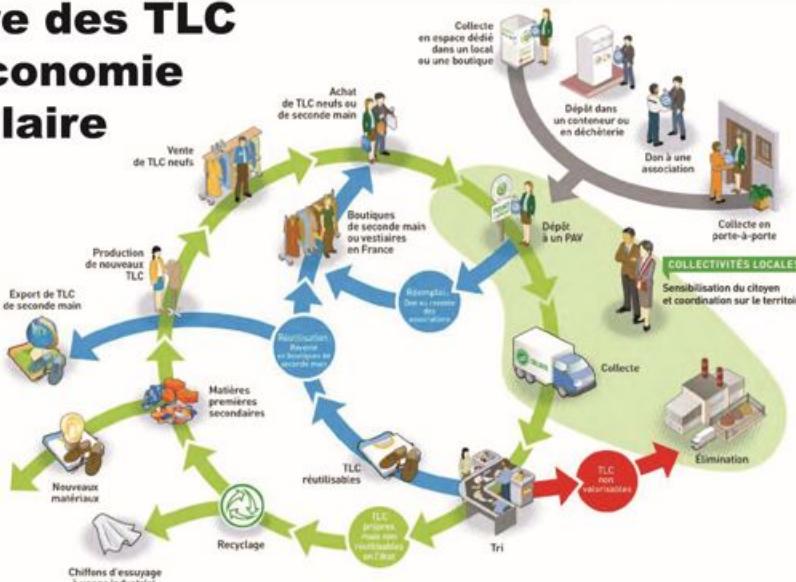
## Focus sur la REP pour les textiles, chaussures, linge de maison (TLC)

En France, la filière REP pour les textiles, chaussures, linge de maison ("filière REP TLC") a été créée en 2008. Elle dispose également d'un éco-organisme : Refashion (ex-Eco-TLC). Elle a pour objectif de développer des boucles d'économie circulaire des textiles, et assure les obligations des metteurs sur le marché (5 000 entreprises en France) en matière de traitement des déchets issus de leurs produits.

**Re\_fashion**

L'éco-organisme de la Filière Textile

# Filière des TLC en économie circulaire



## Quelques données chiffrées

- Entre 500 et 600 000 tonnes de textiles, de linge de maison, de chaussures (TLC) sont commercialisées chaque année en France et destinées aux ménages.
- La collecte des textiles usagés s'est élevée à 244 500 tonnes en 2021.
- Le territoire national dispose de 44 830 points d'apport volontaire dans des bornes sur l'espace public (ou privé) ou auprès d'associations.
- En 2021, 190 550 tonnes ont été triées par l'un des 66 centres de tri conventionnés avec l'éco-organisme Refashion (RETRITEX en fait partie).
- Après avoir été triés, ces textiles sont destinés à 58% à la réutilisation, 33% au recyclage, 9% à la valorisation énergétique sous forme de combustible solide de récupération (CSR).
- Depuis sa création, la filière REP textiles ("TLC") a permis : d'accroître la collecte des textiles usagés (+ 40% depuis 2014).

Source : Données Ministère de la Transition Ecologique et Energétique.

Malgré les données encourageantes sur la collecte des textiles usagés, cette dernière reste insuffisante : elle atteint environ 35 %, le reste des textiles usagés rejoignant les ordures ménagères pour être incinérées ou enfouies. En outre, la filière dépend de l'exportation pour la réutilisation et le recyclage des textiles usagés (vers des pays en voie de développement par exemple).

Le cahier des charges défini par le Ministère de la Transition Ecologique et Energétique (annexé à l'arrêté du 23 novembre 2022 et applicable depuis le 1er janvier 2023) a pour ambition d'améliorer les performances de la filière REP textiles ("TLC"). Il dessine une nouvelle feuille de route pour la période 2023-2028.

## Les nouvelles ambitions pour la filière REP textiles, chaussures, linge de maison (TLC)

La nouvelle feuille de route poursuit les finalités suivantes :

**1/** Concevoir des textiles plus durables, plus respectueux de l'environnement et fabriqués à partir de textiles recyclés.

Les metteurs sur le marché sont incités à développer l'éco-conception de leurs produits pour les rendre plus durables, plus respectueux de l'environnement et fabriqués à partir de matières recyclées. Ils peuvent bénéficier de primes pour les produits respectant des critères de performance environnementale selon des modalités définies par le cahier des charges.

La filière REP des industriels du textile a créé sa plateforme « eco design » pour encourager les metteurs sur le marché à plus d'éco-conception. Cette banque de données aide les fabricants dans leur choix de matières et de process.

**2/** Développer la collecte des textiles usagés, notamment dans les territoires où elle fait défaut aujourd'hui. Des moyens seront consacrés chaque année pour la réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation du public afin d'inciter à la prévention des déchets, la collecte séparée, la réparation, ainsi qu'au réemploi et à la réutilisation des TLC.

**3/** Financer le tri des textiles usagés collectés avec le lancement du fonds de financement du réemploi – réutilisation, dédié aux acteurs de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) et des ressources financières complémentaires.

**4/** Développer le réemploi et la réutilisation en France.

**5/** Favoriser la réparation des textiles en réduisant le coût de la réparation des textiles. La filière REP textiles (TLC) disposera d'un fonds dédié au financement de la réparation pour inciter les particuliers à faire réparer leurs textiles auprès de réparateurs labellisés.



**Il existe près de 45 000 points de collecte en France.  
Il y en a forcément un près de chez vous.**

**Trouvez le point d'apport le plus proche de votre domicile sur :**  
**[www.refashion.fr](http://www.refashion.fr)**



**6/** Contribuer au développement du recyclage des textiles non réutilisables.

Le cahier des charges prévoit différentes dispositions pour favoriser le recyclage des TLC usagés non réutilisables (moyens dédiés à la R&D, plan d'actions à élaborer par l'éco-organisme, modulations des contributions des producteurs).

Le cahier des charges définit également les objectifs quantitatifs à atteindre en matière de collecte et de valorisation des textiles usagés :

--- Taux de collecte des TLC usagés : 60% en 2028 (contre 35% actuellement)

--- TLC usagés triés devant être réemployés ou réutilisés : 120 000 tonnes en 2024

--- Taux de réutilisation / réemploi à moins de 1 500 km du lieu de collecte : 15% en 2027

--- Taux de recyclage des TLC usagés non réutilisées : 70% en 2024, 80% en 2027

--- Taux de recyclage des TLC usagés intégrant au moins 90% de matières synthétiques plastiques non réutilisées : 50% en 2025, 90% en 2027

--- Au plus 0,5 % des TLC collectés ou soutenus sont éliminés (stockage, incinération sans valorisation énergétique).

## Pour aller plus loin...

Pointée du doigt comme l'une des activités les plus polluantes, la filière textile a encore du chemin à parcourir au service de l'économie circulaire...

L'ensemble du monde de la mode n'a de cesse de tenter de nous mettre mille et une paillettes aux yeux. Son image est glorifiée via les médias, les influenceurs, le « star-system » et les grandes maisons de coutures. Mais si on regarde au-delà des projecteurs, on découvre une scène nettement moins glamour.

Nous sommes tous témoins des ravages du changement climatique. Des saisons d'incendies plus chaudes et plus longues, des inondations sans précédent ont coûté d'innombrables vies et déplacé des millions de personnes. Les animaux et la faune sauvage ne sont pas en reste. Si tout cela vous indigne et vous terrifie, vous devez vous soucier des vêtements que vous portez et de l'industrie qui les fabrique.

Depuis plusieurs années, on observe une croissance d'initiatives au sein du secteur lucratif, axées sur le réemploi et la réparation des produits de nombreuses catégories : électroménager, bricolage, matériel informatique, jardinage, textile...

Les projets se concrétisent par l'ouverture d'espaces et de sites Internet de collecte et vente ou de vente d'occasion, comme les enseignes Décathlon, Kiabi, E. Leclerc, ou encore l'application pour smartphone « To good to go » pour les objets et vêtements.

En parallèle, la sensibilisation au réemploi se développe à travers des lieux de formation, une stratégie portée par Leroy Merlin ou Mr Bricolage.

Pouvons-nous pour autant nous satisfaire de ces initiatives ?

Faire plus d'achats, même si les marques prétendent être durables, ne nous permettra certainement pas d'épargner la planète. A nos yeux l'essor de la seconde main tel qu'il est porté traduit surtout une prise de conscience du potentiel du marché de l'occasion et un positionnement basé sur la recherche de nouveaux profits des acteurs dits "classiques". La solution réside sans doute davantage dans l'action collective et citoyenne si on veut parvenir à tendre vers une véritable transition écologique. Agir à plusieurs permet de susciter des changements à un autre niveau, réduit le sentiment d'impuissance, interroge et nourrit nos réflexions, donne de l'entrain.

Comme le dit le proverbe africain : « Tout seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin ».

Ce conseil vaut aussi pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), comme notre entreprise RETRITEX. Nous avons également intérêt à développer des synergies et le travail en réseau pour relever les enjeux environnementaux de demain, ten restant performants en termes de dynamisme territoriale et de structuration de notre filière textile. En effet, bien que soutenue par notre éco-organisme : Refashion (ex-Eco-TLC), notre entreprise RETRITEX se heurte à un champ concurrentiel accru, dans un contexte de perte de qualité des textiles collectés.

# VOTRE AGENDA

Emmaüs Sacré Dressing c'est aussi une multitude d'animations et d'événements. Et il y en a pour tous les goûts ! Alors à vos agendas :

## Septembre

--- Animation Rues Barrées

Organisée par les commerçants des rues des Fontaines et Général Dubail à Lorient et l'association BAAM

Au magasin Emmaüs Sacré Dressing de Lorient centre : sensibilisation à l'insertion professionnelle - découverte du mouvement Emmaüs - jeu - surprises

Samedi 16 septembre 2023

## Octobre

--- Anniversaire magasin Emmaüs Sacré Dressing de Auray

Animations et offres promotionnelles

Samedi 21 octobre 2023

--- Anniversaire magasin Emmaüs Sacré Dressing de Lorient centre

Animations et offres promotionnelles

Samedi 28 octobre 2023

## Novembre

--- Vente usine Emmaüs RETRITEX

ENTREE GRATUITE

Grande vente au poids sur du destockage textile et accessoires

Vente de divers objets et jouets neufs

Samedi 4 novembre 2023

--- Mois de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire)

Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Collectes textile, lunettes et téléphones portables usagés dans vos 4 magasins Emmaüs Sacré Dressing

Du samedi 18 au samedi 25 novembre 2023

--- Green Friday "Green is the new black ! "

Sensibilisation aux alternatives à la consommation classique - animations au sein de vos 4 magasins Emmaüs Sacré Dressing

Vendredi 24 et samedi 25 novembre 2023

## VOTRE PROCHAIN NUMÉRO DU MAG EN MARS !

### PONTIVY

25 rue Albert de Mun  
56300 Pontivy  
Tél : 02 97 27 92 71

### AURAY

39 rue du Kériolet  
56400 Auray  
Tél : 02 97 29 63 69

### LORIENT PLÉNÉO

5 rue Simone Signoret  
56100 Lorient  
Tél : 02 97 30 00 38

### LORIENT CENTRE

31 rue des Fontaines  
56100 Lorient  
Tél : 02 97 37 76 18

EMMAÜS  
**SACRÉ DRESSING !**

DEPUIS 1954



CHEZ NOUS, LES ÉTUDIANTS DÉPENSENT  
MOINS D'ARGENT !

2 articles achetés = le 3ème offert\*

\*offre valable toute l'année pour les étudiants et lycéens, sur présentation  
d'un justificatif de l'année scolaire en cours, sur l'article le moins cher. Offre non cumulable avec d'autres promotions.